



COMPTE RENDU DU CSA DU 23 SEPTEMBRE 2025

Point à l'ordre du jour : Evaluation et retour d'expérience sur les astreintes ELSP :

Les astreintes, dans leur fonctionnement actuel, ne donnent pas satisfaction : tout le monde en convient. Pour l'UFAP, le fait de concentrer autant de moniteurs uniquement sur les ELSP empêche l'exécution optimale de leurs missions. **FO Justice** partage et déplore ce constat.

Avec un effectif limité à 8 agents, une astreinte hebdomadaire est tout simplement irréalisable. À 12 agents, cela deviendrait envisageable.

En conséquence, les astreintes sont maintenues uniquement du vendredi 8h au lundi 8h et les jours fériés.

Charte des temps des ELSP :

Un projet d'augmentation des effectifs est en cours : une commission de recrutement sera prochainement organisée afin de porter l'équipe ELSP à 12 agents.

Cette augmentation est soumise à une condition indispensable : un apport significatif de personnel !!

La question des congés simultanés a été abordée.

- UFAP : vote **POUR** l'autorisation de 3 agents en CA en même temps.
- **FO Justice** : considère qu'autoriser 3 CA simultanés dans une équipe réduite à 8 agents est irréaliste. **FO Justice** propose un maximum de 2 CA simultanés, afin de prévenir toute difficulté en cas d'AT ou de CMO.

Malgré le vote **CONTRE** de **FO Justice**, la direction impose sa décision en coalition avec l'UFAP !

Présentation du planning des fêtes :

Un premier service des fêtes a été validé, comprenant 5 RH et 1 permutation autorisée sans limite de jours.

FO Justice, conjointement avec les agents CD, a proposé un planning alternatif pour leur secteur, construit directement par les agents concernés. **Après de longues discussions, celui-ci a également été validé, et nous nous en félicitons.**

Cependant, **FO Justice** reste dubitatif sur la gestion des RH des MA, notamment lorsque la reprise du service est prévue le lendemain des fêtes ou le départ la veille de celles-ci, ce qui fragilise l'organisation personnelle et la récupération de fatigue des agents.

Questions diverses :

Modification de l'horaires de l'accueil famille : 7h30 à 11h30 et 12h30 à 17h00.

SLP **FO Justice Béziers**
Le : 23 septembre 2025

